



Mollégès

INFOS

JOURNAL MUNICIPAL #02 FÉVRIER 2022





- Mot du maire 3
- Mollégès Capitale provençale de la Culture 2020-2021..... 4-5
- La vie mollégeoise 6-9
- Finances 10-11
- Les travaux / Urbanisme..... 12-13
- Jeunesse - Journées d'accueil enfants..... 14-15
- Nos écoles..... 16-17
- Le Centre d'Incendie et de Secours 18
- Journée éco-citoyenne - Les poubelles de ville 19
- Activités de la bibliothèque 20-21
- Patrimoine, l'Histoire de notre église..... 22-23
- Covid-19, Mobilisation 24
- ADMR - CCAS 25
- Terre de Provence : nouveau mandat, nouvelle équipe..... 26-27
- Tribune libre de l'opposition 28
- Mot du département 29
- Conférence de Maurice BRÈS..... 31
- Informations municipales 32-35
- Informations utiles 36

Mollégès **INFOS**
 Journal municipal **#02**
 📍 1 Place Hôtel de Ville - 13940 Mollégès
 📞 04 90 95 03 51 - ✉ contact@mairie-molleges.fr
 🌐 www.mairie-molleges.fr - 📍 Ville de Mollégès

Directrice de la publication : Corinne CHABAUD
 Crédit photos : Ville de Mollégès
 Conception graphique : Ludovic DANGLES-LACQUOIS
 Impression : Imprimerie Les Presses de la Tarasque
 certifiées Imprim'vert
 13150 TARASCON - Imprimé sur papier PEFC
 Tirage : 1 300 exemplaires

LE MOT DU MAIRE

Chères Mollégeoises et chers Mollégeois.

Cette année 2021 se termine, comme la précédente, avec une grande part d'incertitudes au niveau sanitaire.

La lutte contre la Covid est essentielle et prioritaire pour protéger chaque membre de notre communauté.

C'est pourquoi je tiens à remercier vivement ici, le personnel médical, les pompiers, les agents de la commune pour leur aide dans la mise en place du Vaccibus. C'est grâce à leur investissement et grâce à l'aide du Département que nous avons pu administrer plus de 600 doses du vaccin à nos concitoyens durant cette année.

C'est avec le concours de tous que cette lutte doit se poursuivre.

Mais je ne veux pas réduire 2021 à la seule lutte contre le virus.

Malgré les obstacles que l'épidémie a pu dresser sur le déroulement de la vie économique, sociale, et culturelle le renouveau de Mollégès s'est poursuivi.

C'est ainsi nous avons pu voir avec intérêt la création de 4 nouveaux commerces. Ce qui démontre l'attractivité du village.

La traditionnelle fête de la Sainte Pierre a pu se dérouler normalement. Il convient pour cela de remercier le *Comité des Fêtes* et les *Li Manjo Granouïo* pour leur travail.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien dans les associations afin de faire vivre notre commune

Mollégès Capitale Provençale de la Culture a pu se dérouler normalement cette année.

Vous avez été des centaines à venir applaudir pièces de théâtre et différents spectacles, visiter les expositions, assister nombreux aux concerts proposés.

Je remercie le Département et sa présidente Madame Martine VASSAL pour leur confiance et l'honneur qui nous a été fait d'être à nouveau choisi comme Capitale Provençale de la culture pour 2022.

Vous le voyez, la commune montre son dynamisme. L'accueil de loisir qui a vu le jour en juillet 2021, la mise en place d'un "cinéma" à la salle des fêtes 2 fois par mois, la création de nouvelles associations comme l'Office des Sports ou bien encore un club de ping-pong entre autres, montrent la vie forte et diverse de notre commune.

L'embellissement de la commune se poursuit avec la végétalisation de l'entrée Est, les travaux sur l'avenue du Comtat, la création d'un nouveau parking à la place de la maison Boulanger et le centre de loisirs pour lequel les démarches se poursuivent.

Vous l'avez compris mon équipe et moi-même sommes à pied d'œuvre pour réaliser les nombreux projets pour lesquels vous nous avez fait confiance.




Corinne Chabaud

Maire de Mollégès

Présidente de la Communauté
de Communes Terre de Provence

Conseillère Départementale
des Bouches-du-Rhône





LE LABEL MOLLÉGÈS “CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE” 2020/2021 S’EST TERMINÉ.

Nous avons eu l’honneur d’être choisi par le Département des Bouches-du-Rhône pour recevoir ce label “Capitale provençale de la Culture” pour l’année 2020-2021.

Ce label a permis de mieux révéler Mollégès à ceux qui ne soupçonnaient pas encore tout son potentiel. Nous avons révélé l’histoire, les atouts de notre village et son vrai dynamisme !





Durant cette année 2021, le patrimoine, la culture, le théâtre, les spectacles, les concerts ont rythmé notre vie mollégeoise.

Notre volonté a été d'offrir gratuitement des événements pour tous, du plus petit au plus grand.

Les Mollégeois ont pu vivre cette programmation exceptionnelle.

Vous avez été des centaines à venir écouter Julie GAYET et Judith HENRY pour leur pièce de théâtre "*Je ne serai pas arrivé là si ...*". Vous avez ri au spectacle plein d'humour et fort en message de Caroline Vigneaux. Vous avez dansé au rythme du son du DJ Morgan NAGOYA, apprécié le concert de piano du Festival "*Sur les Routes de Provence*", écouté le spectacle de *Bandurá* avec Téo PASTOR et aimé les nombreuses manifestations mis en place par la bibliothèque.

La journée du 5 décembre avec le défilé de l'Atelier du costume de Maillane suivi d'un concert du groupe *Crous E Pielo* a clôturé cette belle année 2021 !

La municipalité est heureuse de vous annoncer que Mollégès a une nouvelle fois été choisie avec les 28 autres communes du Pays d'Arles comme Capitale provençale 2022. Nous remercions donc à nouveau le Département pour cette confiance renouvelée.

Toutes les équipes travaillent déjà pour une nouvelle programmation que nous vous présenterons rapidement.





REPAS DE NOËL

Le mardi 14 décembre à midi au restaurant scolaire de Mollégès a eu lieu le Repas de Noël. Toute l'équipe autour du chef cuisinier Peter BENOIST a accueilli les petits mollégeois.

Merci à Anne Marie DUBERGÉ pour la préparation de cette journée, à Hilaire FOSSATI pour la fabrication du père Noël et de son traineau, à Nathalie DANI pour la confection des menus, à Joelle JONCKHEER pour la réalisation des cartes et à tous les enfants du centre aéré pour leur aide à créer des décorations.



ILLUMINATIONS DE NOËL

Les illuminations de Noël ont une nouvelle fois été appréciées par les mollégeois !



COLIS DE NOËL

Comme chaque année, la distribution des colis de Noël s'est déroulée à Mollégès. Les Mollégeoises et Mollégeois, de 68 ans et plus, sont venus retirer leur colis en mairie.

Les colis de Noël ont été apportés aux personnes ne pouvant pas se déplacer.



TÉLÉTHON

La cagnotte du Téléthon sur Mollégès s'est élevée à 1 000€ pour 2021.

Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées malgré le temps.

Merci à Serge PORTAL, référent du secteur pour le Téléthon, à Air gonflé pour le château gonflable, aux pompiers et jeunes sapeurs, à l'association les Pénélopes pour leurs réalisations de couture, à Group Art, aux meneurs de calèches Mathieu DEYME et Frédéric FABRE et à l'Office des Sports.



LES RESTOS DU CŒUR !

Les Mollégeois ont une nouvelle fois montré leur générosité.

Ce samedi 27 novembre, ils sont venus nombreux à la salle des associations, pour la collecte alimentaire et de jouets neufs au profit des restos du cœur.

Merci à Laura LANÇON, Dominique PROTON et Alexandra MONTI pour cette initiative. Et un grand merci à tous les bénévoles pour l'organisation.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée devant un très large public.

La municipalité remercie la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), les sapeurs pompiers du centre de secours, les jeunes sapeurs pompiers, les enfants de l'école primaire avec leur directrice Delphine AUVRE, l'ensemble des élus et tous les Mollégeois pour cette belle commémoration !

Mollégès a fêté le centenaire du Monument aux morts et une exposition s'est tenue sur la guerre 14-18 dans la salle des mariages. Merci à Frédéric FABRE, Annie MARY, Hervé LANÇON et Dame CHATEN pour la mise à place de cette exposition.



REPAS D'HALLOWEEN

Toute l'équipe du restaurant scolaire a réalisé le repas d'Halloween le jeudi 21 octobre.

Repas qui a été apprécié par tous les enfants !



PARTAGEZ ET ÉCHANGEZ VOS LIVRES !

Une boîte à livres a été mise en place à l'angle du stade Montmajour à l'initiative de Chloé GIVAUDAN.

Vous trouverez différents types de livres et ouvrages mis en libre-service. Le but est de pouvoir déposer ou emporter un livre, sur un principe d'échange et de partage.

Ce principe s'appuie sur le civisme de chacun.



DU MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

Bienvenue à Valérie GAILLANNE au poste d'ATSEM à l'école maternelle ! Après quelques années au sein des services municipaux, elle a intégré l'équipe de l'école avec bonheur pour la rentrée 2021. Bravo à elle.

La municipalité souhaite également la bienvenue à Anaïs RAMOS, nouvelle directrice du centre de loisirs de Mollégès, à Jonathan RODRIGUEZ, animateur au centre de loisirs, à Peter BENOIST, nouveau cuisinier du restaurant scolaire et au nouveau responsable des services techniques, Thierry PAYER.





PRÉSENTATION DE SON NOUVEAU ROMAN

Aurélien DYE-PELLISSON auteur Mollégeoise a présenté son roman *“Jeux de lumière”* édité chez Red’active à la bibliothèque de Mollégès.

La rencontre s’est terminée par une séance de dédicace !

MÉDAILLÉE D'ARGENT...

Nadine BAJOLLE une mollégeoise a été mise à l’honneur lors de l’assemblée générale de la Ligue Méditerranée de Football.

Secrétaire générale du FC Mollégès, elle a reçu la médaille d’argent de la fédération française de football. Une juste récompense pour celle qui œuvre depuis 36 ans au sein du club.



MISE À L'HONNEUR !

Corinne CHABAUD, maire de Mollégès a remis la médaille de la ville à Marie Josée COSTE lors de la soirée de la soupe à l’oignon

Nous la remercions pour son investissement, son dévouement, sa joie de vivre depuis 2004 au sein du Comité des Fêtes de Mollégès



ÉLECTION DE LA XXIV^{ÈME} REINE D'ARLES ET DU PAYS D'ARLES.

Toutes nos compliments et nos applaudissements à notre Mollégeoise Clémence FABRE, demoiselle d’honneur, qui va défendre nos traditions au sein du XXIV^{ème} règne.



LE BEKROK

Un nouveau commerce de vente à emporter et de livraison vient d’ouvrir sur Mollégès. Il vous propose une carte de hamburgers, de salades et de desserts faits maison avec des produits locaux.

📍 49, le Cours - 13940 Mollégès - ☎ **04 90 25 59 51**



OUVERTURE D'UN NOUVEAU COMMERCE SUR MOLLÉGÈS

Samantha vous attend, avec le sourire, dans sa nouvelle agence **MS IMMOBILIER**, 📍 41 route de Saint-Andiol

Vente de biens, gestion locative, estimation immobilière : n’hésitez pas à la contacter

☎ **09 75 30 46 76 / 07 68 65 38 27** - ✉ ms.immobilier13@orange.fr

OUVERTURE D'UN TOUT NOUVEAU COMMERCE SUR LE COURS À MOLLÉGÈS !

Fred, Kevin et Julien se sont associés pour la création de cette boutique de fleurs et de décoration.

“Chardon” est désormais ouverte du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.



LA CUISINE DE NOËLLA ET LE POTAGER DE CHARLIE

Le Potager de Charlie change de nom et devient “La cuisine de Noëlla et le Potager de Charlie” et déménage en face sur le Cours

Si les fameux fruits et légumes restent de rigueur, vous allez découvrir la cuisine de Noëlla avec de belles surprises

Bravo à eux deux pour le très joli agencement de leur nouveau magasin.

☎ 04 90 94 86 95



LANCEMENT D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR MOLLÉGÈS AVEC “BIOTYFUL BB “

Garde d'enfants à domicile , soutien scolaire , animation lors d'évènements festifs (anniversaire, mariage ...). Bravo à la directrice Célia EYMERY !

Agence Biotyful BB au 📍 80, avenue du château

☎ 06 25 50 98 25 - ✉ contact@biotyfulbb.fr

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi matin sur rendez-vous.



OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CAVE À VIN SUR MOLLÉGÈS

Depuis ce mardi 1^{er} juin , Simon CAPDEVILLE vous attend dans son local “La Cave de CAPDE” à la gare de Mollégès afin de vous faire découvrir un grand choix de vins.

La municipalité, heureuse de voir le développement de la zone “Mollégès Gare “, lui souhaite la bienvenue !

☎ 06 74 96 88 03



OUVERTURE D'UN NOUVEAU COMMERCE DE TOILETTAGE CANIN ET FÉLIN SUR MOLLÉGÈS

Depuis le mardi 4 mai, Lucie Celda vous attend dans son local Pretty Pattounes à la gare de Mollégès afin de choyer vos animaux !

La municipalité, heureuse de voir le développement des commerces sur la commune, lui souhaite la bienvenue !

📍 48, route de Saint-Rémy - Quartier de la Gare - 13940 Mollégès

☎ 06 75 18 87 63 - ✉ pretty.pattounes@gmail.com





FONCTIONNEMENT

La nouveauté de cet exercice a été l'ouverture du centre de loisirs de Mollégès en fin d'année scolaire 2020/2021.

Dès les vacances d'été 2021, **127 enfants** ont pu participer aux activités proposées, représentant **1222 journées** facturées et **399** pour les vacances d'automne.

Depuis la dernière rentrée scolaire, ce sont en moyenne **24 enfants** qui sont accueillis chaque mercredi.

L'accueil de loisirs représente un coût supplémentaire en termes d'activité, de matériel, d'alimentation mais surtout de personnel.

Nous avons procédé au recrutement d'une directrice et d'un animateur à temps complet, plusieurs animateurs BAFA en saisonniers.

C'est le poste "charges de personnel" qui connaît donc la plus importante progression avec une augmentation de **92 000€**, non compris les vacances pour remplacements de personnel en maladie.

Par ailleurs les protocoles sanitaires imposés durant les temps scolaires et périscolaires tout au long de la crise COVID ont nécessité des augmentations d'horaires pour le personnel technique polyvalent.

Malgré ce contexte difficile, la municipalité a décidé de maintenir ses tarifs pour l'ensemble des services périscolaires pour 2021.

A compter de 2022, la régie de recette du périscolaire sera informatisée et sera calquée sur le même système de réservation et de facturation que la cantine scolaire.

Concernant les recettes, le montant annuel de la DGF se maintient avec **175 000 €** pour 2021, tout comme l'allocation de compensation avec **503 000 €**.

Total dépense de fonctionnement : 2 377 331,55 €

Total recette de fonctionnement : 2 847 109,25 €

La section de fonctionnement dégage un excédent sur l'exercice de 469 777,70€ ; le budget a été maîtrisé conformément aux prévisions.

INVESTISSEMENT

LA SIGNATURE DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL MARQUE LE DÉBUT DES GRANDS TRAVAUX

Au mois de juillet 2021 nous avons eu le plaisir de signer avec le Conseil Départemental un contrat d'aménagement et de développement pour un montant de travaux de **4 190 437 € HT**. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 60% soit **2 514 262 € HT**. Ce contrat sera la clé de voûte de nombreux travaux d'investissement tels que la création du parking Boulanger, le réaménagement de l'avenue du Comtat en 2021 et la construction du centre de loisirs dont les premières études ont été entamées.

Nous avons également pu acquérir dans le cadre du contrat un nouveau véhicule pour les services techniques, des barrières anti-attentat et une scène mobile pour les festivités ainsi que des défibrillateurs qui ont été installés dans divers bâtiments publics de notre village.

Total des dépenses d'investissement : 1 525 865,62 €

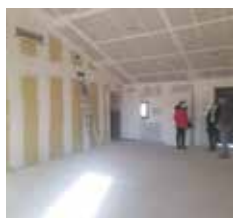
Total des recettes d'investissement : 1 769 260,47€

Entre 2019 et 2021, l'**endettement en capital de la commune a baissé de 15,25 %** (2020 = 213 € par habitant / 684 € pour la même state). La capacité d'autofinancement reste suffisante pour ne pas recourir à de nouveaux emprunts. Par ailleurs, nous sollicitons au maximum nos partenaires financiers pour la réalisation de nos projets d'investissement et à ce titre, nous tenons à signaler l'important soutien du Département des Bouches du Rhône auquel nous renouvelons nos remerciements.

Pour information, ci-après **la fiche financière de Mollégès 2020**, établie par les services fiscaux :

Chiffres clés	En milliers d'€	€ / habitant	Moyenne de la strate € / habitant
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	2 422	924	912
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	1 809	690	738
RÉSULTAT COMPTABLE (A - B = R)	613	234	174
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	1 886	719	412
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = D	1 682	641	394
BESOIN OU CAPACITÉ DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT = E	-204	-78	-18
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE = CAF	638	244	188
ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/N	559	213	684
FONDS DE ROULEMENT	2 660	1 015	423





POINT SUR LES TRAVAUX

Montant total des travaux de voirie : 851 899,85€ TTC

- Les aménagements de l'entrée EST ont été terminés au cours du 1^{er} semestre, avec de nombreuses plantations, des zones enherbées, et la mise en valeur et en lumière du rond point.

- L'oratoire de Saint ROCH et sa statue ont été également restaurés. **Montant de l'opération 106 024,22 € TTC.**

- Les travaux de création du parking Boulanger commencés au cours du 2^{ème} semestre, viennent de s'achever. La création de ce parking permettra de désengorger les abords du centre village, autour de l'église et de la mairie, ainsi que sur l'avenue des paluds. Des travaux très qualitatifs ont pu être mis en place avec un sol entièrement pavé, création de murs en pierre, végétalisation des abords. **Coût de l'opération : 291 241,83 € TTC.**

- Les travaux de l'avenue du combat ont démarré. Ce sont d'importants travaux de réaménagement et de restructuration de la voirie qui ont nécessité une longue préparation depuis la mise en route du projet. Ils devraient être terminés à la fin du 1^{er} semestre 2022. Nous remercions l'ensemble des riverains qui ont été associés à ce projet, pour leur patience et leur compréhension. **Montant prévisionnel des travaux : 929 071,80 € TTC.**

- Les chemins du mas robin, des Tors, de Paulet, du Mas Neuf, des Longues et des Lubières, ainsi que du Moulin à Vent ont été réhabilités. **Montant de ces opérations : 361 536,90 € TTC.**

- De nombreux petits travaux d'aménagement des bâtiments communaux au cours de cette année : aux écoles, à la bibliothèque, aux services techniques municipaux, au centre socioculturel. A l'espace Manson, création de wc extérieurs (**Coût de 36 631,26 € TTC**).

- Au cours du 2^{ème} semestre, c'est l'aménagement de l'étage du Mas Chabert en faveur des associations mollégeoises avec deux salles dédiées à la pratique du ping-pong et à la danse. Ces travaux s'achèveront au cours du 1^{er} trimestre 2022. **Coût des travaux : 209 381,40 € TTC.**

- De nombreux végétaux ont été plantés sur l'ensemble de la commune et notamment les platanes du stade et du Monument du Cheval ont été remplacés par des tilleuls.

URBANISME

Vous projetez de construire votre maison, de réaliser des travaux d'agrandissement ou modifier un bien existant...

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE :

Il est recommandé de consulter le PLU (plan local d'urbanisme) pour se référer aux réglementations de celui-ci et avoir la connaissance du secteur où se trouve votre propriété. Le PLU est consultable en mairie ou directement sur le site de la Commune à l'adresse suivante :

■ <http://www.mairie-molleges.fr/fr/information/97093/urbanisme>

L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

À compter du 1 mars 2022, l'instruction des permis de construire sera faite par les services administratifs de Terre de Provence. Face au nombre croissant de déclarations préalables et permis de construire, la municipalité a décidé de s'appuyer sur la compétence de Terre de Provence en matière d'instruction des dossiers d'urbanisme. Qu'est ce que cela va changer pour vous ? Absolument rien. Pour le dépôt de vos dossiers d'urbanisme en mairie, votre interlocuteur reste le responsable de l'urbanisme. Nous vous rappelons que vous pouvez vous faire accompagner dans vos projets par l'architecte conseil du CAUE qui reçoit sur rendez-vous tous les premiers jeudis du mois.

DÉCLARATION PRÉALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

La déclaration de travaux est une démarche simple qui concerne des travaux de faible importance (Agrandissement de moins de 20m², modification de façade, etc.). Il suffit de remplir le formulaire cerfa n°13404*08 adapté à la nature des travaux et de le remettre en mairie.

■ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646>

S'il n'y a pas d'opposition à votre projet, vous recevrez un courrier avec la copie de votre demande ainsi que les documents d'ouverture et de fermeture de chantier. Nous vous rappelons que ces documents sont obligatoires et qu'ils doivent absolument nous être retournés dans les temps.

Pour toutes nouvelles constructions, travaux d'agrandissement de plus de 20m² il est nécessaire de faire une demande de permis de construire. Le propriétaire doit remplir le formulaire cerfa 13406*08 correspondant téléchargeable

■ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11637>

et constituer le dossier avec les pièces obligatoires. Votre dossier sera réceptionné par la mairie et vous recevrez un récépissé avec un numéro d'enregistrement. Le délai d'instruction du permis est de 2 mois. Vous recevrez à l'issue de ce délai un courrier de réponse avec les documents d'ouverture et de fermeture de chantier. Vous disposerez alors d'un délai de 3 ans pour démarrer vos travaux faute de quoi il deviendra caduc. A l'issue des travaux il est nécessaire de remplir un formulaire H1 et de le transmettre au service des impôts. N'ignorez aucun courrier du centre des impôts, de nombreux contrôles sont effectués à posteriori avec des moyens techniques performants.





ACCUEIL DE LOISIRS MOLLÉGEOIS

Comme prévu, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes cet été.

Le succès a été au rendez-vous avec des capacités d'accueil revues à la hausse.

L'accueil de loisirs est une structure ludique et de loisirs qui vise à rendre l'enfant autonome et responsable, et qui développe la vie collective dans un espace sécurisant, chaleureux et respectueux des rythmes de chacun.





BILAN DES ANIMATIONS 2021

Vacances d'été

Le programme d'activités s'est articulé autour de trois thématiques :

- L'Euro de foot avec notamment un tournoi de football, un billard Ball, un bowling Ball, des activités manuelles : un portrait ballon et la création de médailles....
- Le tour de France avec un Funny ride en extérieur pour les plus grands et un rallye vélo sur place pour les autres enfants.
- Les jeux olympiques à Tokyo avec des animations et des sorties sportives : canoë, accrobranche, base Ball, modélisme, sport à mobilité urbaine, foot de rue, mais aussi une sensibilisation à la culture japonaise avec des activités origami, création de mangas, d'éventails, de masques chinois ou des séances de yoga.

Les enfants ont participé aux jeux pour enfants organisés par le comité des fêtes et l'office des sports lors de la fête de la St Pierre.

Ils ont pu également se rendre chaque semaine à la bibliothèque du village et à la piscine de Châteaurenard.



Vacances d'automne

C'est dans une ambiance médiévale (rois, reines, châteaux) que se sont déroulées ces vacances. Les enfants ont profité de deux sorties, une aux tours de Châteaurenard et une au rocher mistral à la Barben. Moults animations sportives ont été menées : tir à l'arc, sarbacane, voltige à cheval, concours de catapulte, jeu de paume et jeu de la soule. De nombreuses activités manuelles ont été proposées : création de châteaux forts, de boucliers, de couronnes, de portraits rois/reines... Un des temps forts a été la journée déguisée pour Halloween avec son bal des sorcières et la distribution de bonbons.

Les mercredis pendant l'école

Les thèmes sont principalement issus de l'actualité avec par exemple, la journée du sourire, les 40 ans du TGV, la journée internationale du hamburger, la journée internationale des droits de l'enfant, la préparation de Noël avec la création de la boîte à lettre du père Noël et la participation aux concours de décoration organisés par le personnel de la cantine.

Les partenaires de l'accueil de loisirs sont le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport qui autorise et réglemente les accueils de loisirs, l'office des sports qui intervient régulièrement pour les animations sportives, la bibliothèque du village avec les bibliothécaires qui reçoivent régulièrement les enfants et la caisse d'allocations familiales des bouches du Rhône qui participe au financement.

PROJETS 2022

Mollégès ayant renouvelé son label "Capitale de la culture, du sport et de l'identité provençale", les animations vont s'articuler sur ce thème tout au long de l'année avec des interventions issues de la vie locale.

L'éducation à l'environnement et au développement durable sera aussi au cœur du projet pédagogique.

En 2022, l'accueil devrait annoncer un nom et un logo. Pour rappel, un appel aux idées a été fait aux vacances d'automne via la page Facebook de l'accueil de loisirs.

Et comme annoncé par madame le Maire, la pose de la première pierre de la construction de l'accueil de loisirs est prévue pour la fin de l'année.

✉ al-molleges@outlook.fr

☎ 07 48 72 94 25

📘 Accueil de loisirs mollegeois





ÉCOLE MATERNELLE

Malgré un contexte sanitaire contraignant, l'équipe a fait son possible pour que les enfants vivent une année scolaire la plus normale possible.

Nous avons pu maintenir nos événements traditionnels tels que Noël, la galette, le carnaval avec ses crêpes. L'esprit de fête était présent et les enfants ont profité même si cela se passait en interne dans chaque classe pour respecter le non brassage.

Les élèves ont travaillé toute l'année sur le thème "Voyage autour du monde". Ils ont découvert de nombreux pays, des cultures différentes et pour les plus grands des langues différentes. Ils ont également produit toute l'année des œuvres plastiques et les ont exposés aux parents au mois de juin.

Toutes les classes se sont rendues au parc animalier "L'arche de Méo". Cette sortie qui s'est déroulée sous un magnifique soleil a permis de passer une journée en dehors des murs de l'école. Nous étions seuls dans le parc et les enfants ont bien profité des animaux et des jeux à leur disposition. Un grand merci aux propriétaires pour leur accueil !

Danielle MORIZET, ATSEM de la classe de petite section est partie au mois de juillet. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée. Elle a été remplacée par Valérie GAILLANNE.

Rentrée 2021

Les effectifs sont un peu en hausse. Les enfants sont répartis ainsi :

- PS : 22
- PS/MS : 5+18
- MS/GS : 14+8
- GS : 24

Cette année le thème de travail est l'environnement.





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les projets de l'école ont dû s'adapter à un contexte sanitaire contraignant. Toutefois, il a été possible de proposer aux élèves quelques belles expériences.

USEP (UNION SPORTIVE DU PREMIER DEGRÉ)

A défaut des rencontres sportives habituelles, des classes ont relevé les défis sportifs et culturels proposés par l'USEP 13 : danses, création de logo, parcours de motricité, débats ont rythmé l'année des élèves de cycle 3. De nombreuses classes du département ont participé à ce dispositif.

SEMAINE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP ET AU SPORT ADAPTÉ

Durant cette semaine, les élèves de cycle 3 ont pu découvrir les différents handicaps (moteur, sensoriel, troubles dys, ...), grâce à des ateliers de mise en situation, des ateliers de réflexion et d'expression des émotions. Une fresque collective réalisée lors de cette semaine orne désormais le hall de l'école.

SEMAINE D'IMMERSION EN ANGLAIS

Les voyages scolaires n'étant pas autorisés, les animateurs sont intervenus dans l'école aménagée pour les circonstances. Semaine riche d'apprentissages, de danses, de chants, de jeux pour les CM2 !



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Les élèves de cycle 3 ont préparé un spectacle de fin d'année en partenariat avec le centre équestre "Le Galopin". Les élèves du cycle 2 et les parents des participants ont pu être accueillis lors de deux représentations.

PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lecture et prêt de livres pour les CP, écriture de contes pour les CE, d'album pour les CE2, de contes détournés pour les CM2 et participation au prix des Incorruptibles pour les CM1... les projets ont rythmé toute l'année.

SORTIES À LA JOURNÉE

Les élèves de cycle 2 se sont rendus au parc animalier l'Arche de Méo à Mollégès. Les CM2 ont visité musée J. GARCIN et réalisé une randonnée littéraire à Fontaine-de-Vaucluse





LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Une année écoulée, riche en événements aussi bien au niveau départemental que local puisque les pompiers des Bouches-du-Rhône ont organisé le congrès national des sapeurs-pompiers de France en octobre dernier sur Marseille. Succès retentissant avec 100 000 visiteurs sur 4 jours. Les pompiers 13 participent également depuis plus d'un an, à la campagne de vaccination de la population sur le vaccinodrome départemental de Coudoux.

Quant aux pompiers du centre de secours d'Alpilles-Durance, ils se sont mobilisés durant toute l'année pour répondre à quelques 1 500 interventions dont plus de $\frac{3}{4}$ sont du secours à personne. Comme vous pouvez le constater, les soldats du feu se transforment en "soldat de la vie". Ils œuvrent chaque jour pour répondre aux missions de la sécurité civile dans un spectre de plus en plus large. Notre capacité d'adaptation nous permet de répondre aux différentes sollicitations.

Le centre de secours c'est aussi une caserne qui évolue au quotidien comme une famille. Avec des projets d'embellissement, de rénovation et de vie en collectivité. Elle marque l'identité "Aldoise" de notre caserne et construit le collectif sans lequel nous ne pourrions évoluer, car "seul on va vite mais ensemble on va plus loin"

J'en veux pour preuve quelques exemples tels que la construction d'une véranda accueillant la pompe à bras de nos anciens avec la participation de l'amicale et de bonnes âmes ayant à cœur de rendre le centre de secours toujours plus agréable à vivre.

La rénovation de notre remise, qui nous permet aujourd'hui d'accueillir dans des locaux plus propices, nos Jeunes Sapeurs-Pompiers, qui entament avec enthousiasme leur deuxième année. A ce sujet, nous projetons de créer une nouvelle section en septembre 2022 pour les enfants née en 2008-2009 sous couvert des possibilités d'encadrement.

Des exercices dans le village pour maintenir nos compétences avec des entraînements sur le terrain, nous permettant ainsi de parfaire la connaissance de notre secteur d'intervention. C'est au travers de toutes ces activités que notre esprit d'équipe se forge, car il permet d'œuvrer auprès de la population malgré un contexte particulier et nous rassemble derrière des valeurs communes d'engagement et de citoyenneté.

Le centre de secours d'Alpilles-Durance recrute de nouveaux agents tout au long de l'année, femmes ou hommes, jeunes ou moins jeunes, vous pouvez devenir en quelques mois, un acteur de la sécurité civile. Il vous suffit de contacter le chef de centre au ☎ **04 90 20 02 25** ou d'envoyer votre candidature à l'adresse suivante : ✉ aldchf@sdis13.fr.

ENVIRONNEMENT

Cette année, ce sont 70 arbres (chênes, amandiers, micocouliers, cèdres, arbre de Judée) et arbustes qui ont été plantés à l'entrée Est. La végétalisation va se poursuivre après la fin des travaux sur l'avenue du Comtat.

PLACE DU CHEVAL & STADE

Nous avons dû nous résoudre à abattre des platanes devant le stade et sur la place du cheval atteints par la maladie qui gangrène cette espèce. 7 tilleuls ont été replantés afin de redonner de la verdure et de l'ombre dans quelques années.

Dans le même temps divers massifs ont été plantés sur notre commune à l'image du parking du Gaulois avec la plantation de trois muriers platanes et l'école primaire avec deux nouveaux muriers platanes.

En 2022, nous allons travailler sur l'aménagement paysager du nouveau cimetière et sur l'espace qui sera dédié au jardin du souvenir.



JOURNÉES ÉCO-CITOYENNE

2 journées éco-citoyenne cette année ont été organisées, une au printemps et une en automne.

Vous avez une nouvelle fois été très nombreux à répondre à notre invitation. Nous avons noté la présence de nombreux enfants sur ces deux journées.

Sous le soleil, ces deux journées ont permis de récolter encore une fois de nombreux déchets dans les canaux de notre village. Tous ces déchets ont ensuite été triés et emmenés à la déchetterie de Mollégès en calèches.

Merci à vous tous pour votre investissement dans ces journées de l'écologie et on vous donnons rendez-vous en 2022.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cette année 2021 a été particulière pour votre bibliothèque. En effet, les expositions et animations ont pu reprendre seulement au mois de juin. Toutefois, la reprise a été de taille grâce au label **Mollégès Capitale Provençale de la Culture**.

De très belles expositions mais aussi de nombreuses animations ont conquis le public toujours aussi nombreux. Nous tenons à vous remercier pour votre fidélité.

Cette bibliothèque, véritable lieu de partage et de convivialité, est la vôtre et nous nous appliquons à la faire vivre avec tout notre dynamisme et notre enthousiasme.



EXPOSITIONS 2021

- Juin 2021 **“Les encres du confinement”** par François TEISSEDE.
- Août 2021 **“mots d’animaux”** exposition prêtée par la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône.
- Septembre **“Carnets de tournée”** par Albin DE LA SIMONE.
- Octobre **“Paroles d’anciens : une culture de l’olivier dans les Alpilles”** prêtée par le Parc Naturel Régional des Alpilles. **“Les sentiers sestians”** d’Abed Abidat prêtée par la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône.
- Novembre **“Expo photos Nature”** par Christine, Marie et Marc Liefroy et Damien CHORIOL.
- Décembre **“Expo photos Russie”** par l’association Group’art.





ANIMATIONS RÉGULIÈRES POUR LES ENFANTS

- Lundi après-midi par roulement régulier : animations et ateliers pour l'école élémentaire, prêt d'albums et lecture d'histoires pour les classes de CP en alternance.
- Mardi, en début d'après-midi : prêts d'albums et lecture d'histoires pour les enfants de l'école maternelle.
- Jeudi : 6 à 8 enfants de la crèche "les Pommes Reinettes" viennent découvrir le monde des livres.
- Mercredi hors vacances scolaires : de 10h30 à 11h "la malle aux histoires" pour les enfants de 3 à 8 ans.

ANIMATIONS 2021

Pour fêter **la nuit Harry Potter**, un jeu quizz a été élaboré pour les enfants. Forte de son succès, cette manifestation en distanciel a connu une très belle participation. Merci à tous les participants. Les heureux gagnants ont été comblés !

Début juin, nous avons eu l'honneur d'accueillir **Aurélien DYE PELLISSON**, autrice mollégeoise, pour une rencontre-dédicace à l'occasion de la sortie de son roman *Jeux de lumière*, édité chez Rev'Active.

Dans le cadre de l'opération nationale **Partir en livre** au mois de juillet, les bibliothécaires ont convié les enfants à participer à des ateliers créatifs, une après-midi jeux, des ateliers origami animés par l'origamiste **Delphine MINASSIAM**, une séance de cinéma ...

En septembre, rencontre avec **Albin DE LA SIMONE**. Venu présenter ses dessins "Carnets de tournée" qui racontent avec humour et délicatesse le quotidien de sa vie de tournée, l'artiste n'a pas hésité à partager sa technique auprès du public venu nombreux. Même si sa présence était exclusivement autour de cette exposition Carnets de tournée, Albin de la Simone a enchanté les auditeurs en chantant quatre titres dont deux inédits, sans micro, en toute simplicité.

En septembre également, une **conférence dessinée** à destination des adultes a été proposée dans votre bibliothèque par la bibliothèque départementale. **Georges FETERMAN**, président de l'association Arbres, a mis en avant les arbres remarquables de France et en a profité pour nous donner les dernières nouvelles des arbres. Cette conférence a été croquée en direct par le dessinateur **Benoît Guillaume**.

En octobre, **la culture et les techniques Dj** étaient au rendez-vous ! Trois ateliers animés par **Nassim Dj** ont ravi les participants, du plus petit au plus grand.

En novembre, la pièce de théâtre "**Love Letters**" a conquis le public adulte venu nombreux. Les enfants n'ont pas été oubliés avec la programmation de la pièce de théâtre "la petite robe rouge" inspirée du petit chaperon rouge ainsi que l'atelier origami sur ce même thème.

En décembre, sous le signe de la Russie, un atelier créatif Matriochka pour les enfants a été très apprécié. Le **concert de musique Russe et Tzigane** pour les adultes avec le groupe **Tchayok** a eu beaucoup de succès. C'est sur cette musique joyeuse et entraînante que se sont terminées les animations pour cette année 2021 à la bibliothèque.

Nous espérons que l'année 2022 sera riche en découvertes littéraires et culturelles.

NOUVEAUX HORAIRES 2022

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 14h à 18h
- Mercredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h
- Samedi : 9h à 12h30

Inscription gratuite

Vous trouverez toutes les informations concernant la bibliothèque sur son site :

 <https://opac-x-bibliothequemolleges.biblix.net>



Suivez la bibliothèque sur les réseaux :

-  Bibliothèque municipale de Mollégès
-  Bibliothèque de Mollégès

Marielle De Masi

Responsable de la bibliothèque





LE MONUMENT AUX MORTS DE MOLLÉGÈS A 100 ANS

Dès le début de la Première Guerre Mondiale, on prit conscience que celle-ci était sans commune mesure avec les précédentes : la barbarie de la guerre était amplifiée par les nouvelles technologies, et le bilan devait être autrement plus important. À partir de 1919 commença la commémoration de la disparition tragique de cette génération perdue : 1 350 000 hommes jeunes, dans une France où la natalité était déjà très basse. Cette tragédie fut donc celle des populations rurales tout autant que celle des grandes villes. Une série de lois (1919-1925) organisa l'édification de monuments commémoratifs, puis les cérémonies qui devaient s'y tenir. Seule la République française favorisa un mouvement d'une telle ampleur. Aujourd'hui encore cette vague de constructions surprend : en une quinzaine d'années (mais surtout au cours des années 1920-1925), on assiste à la construction de près de 30 000 monuments, qui bout à bout formeraient un mur d'une soixantaine de kilomètres. Ce phénomène massif donne toute la mesure de l'omniprésence de ce qui devait demeurer dans les consciences et pour la postérité la "Grande Guerre".

La commune de Mollégès participa à cet hommage national. Pour cela, un Comité du monument aux morts pour la Patrie fut constitué afin d'organiser la souscription public dès 1919¹. Un devis des travaux à exécuter pour le monument est réalisé par le statuaire Noël RUFFIER ou son atelier se situe dans la commune des Angles (Gard)². Il se monte à 11400 francs, une somme considérable pour l'époque.

Lors de l'inauguration de l'édifice, le dimanche 18 septembre 1921, la population apporta un tel amoncellement de fleurs, que le socle du monument disparaissait sous les gerbes de fleurs. Sur l'estrade installée face au monument, une quantité d'officiels avait tenu à être présent à commencer par tous les maires du Canton d'Orgon, mais aussi Conseiller Général, députés, sénateurs, ainsi que le Sous-Préfet d'Arles, représentant l'État.

Le journal l'Éclair en date du 23 septembre 1921 nous donne une description de cette journée d'hommage historique.

"Le cortège parti de l'école des filles, était ainsi composé : les enfants des écoles, la musique, les Sociétés de secours mutuels, les personnalités officielles, les membres du comité et le conseil municipal. La place de la mairie où est élevé le monument était décorée avec un goût particulier. À l'arrivée du cortège, la foule avait déjà envahi la place, mais grâce aux mesures d'ordre qui avaient été prises, les familles des morts, les sociétés, les enfants des écoles purent gagner les places qui leur avaient été réservées. L'estrade était disposée face au monument. La cérémonie fut ouverte par la musique qui joua le chant "Au drapeau", de suite après "La Marseillaise" retentit, le grand voile tricolore qui enveloppait le monument tombe. M. GASSIN, un mutilé, fait appel des noms des trente-neuf enfants de Mollégès, morts pour la France, les enfants des écoles répondent à chaque appel "mort au champ d'honneur" cet appel est écouté debout, chapeau bas, un silence grave règne dans la foule, ce moment-là restera inoubliable."

À la suite de l'inauguration, eu lieu la bénédiction solennelle du Monument par l'Abbé GUIRAMAND, ancien curé de Mollégès qui avait baptisé et fait communier ces enfants morts au combat, évoquant leur héroïsme.

REPRÉSENTATION DU MONUMENT

Le monument représente une statue en pied de la République en costume traditionnel portant la coiffe de l'Arlésienne. Les divers éléments qui le compose sont remplis de symbolisme. En premier lieu, cette allégorie porte à sa main droite un drapeau symbole de patriotisme, de l'autre main, une gerbe qu'elle porte aux enfants morts lors de cette terrible période.

Quant au socle de la statue, il est orné du blason de la commune entouré d'une feuille de chêne et de laurier, et au pied de celui-ci repose un casque ainsi que les armes du soldat Français de l'époque, le poilu.

Sur ce socle sont apposées des plaques en marbre blanc ou figurent les identités de 32 enfants morts ou disparus à la suite de cette guerre.

Sur la dernière plaque au dos du monument sont rajoutés le noms de six Mollégeois qui ont perdu la vie durant les combats qui opposèrent la France à la Prusse en 1870 - 1871.

Une observation méticuleuse de la statue, fait apparaître également au croisement du vêtement au dessus de la poitrine, une croix latine que porte ordinairement les Arlésiennes. Or, depuis la loi de séparation des Églises et de l'État, aucune réalisation dans l'espace public ne peut comporter de symbole religieux. Les monuments aux morts n'échappent pas à la règle. Par ce détail, peut-être une volonté du sculpteur³ ou de son commanditaire, afin de concilier les convictions de chacun dans un moment de concorde nationale⁴. Également, la localisation du monument au centre du village, entre la mairie et l'église n'est sans doute pas le fait du hasard. Enfin, est gravée une croix de guerre entre les dates 1914 - 1919 sur la face avant du socle. Cette décoration militaire était alors attribuée pour récompenser l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle au cours de la première guerre mondiale.

LE SCULPTEUR : NOËL RUFFIER (1847-1921)

Expose au Salon des artistes français à la fin du XIX^{ème} siècle. Il est l'auteur des bustes de Viala et Barra, conservés au musée Calvet d'Avignon.

On fait appel à ses services pour édifier le monuments aux morts de Mazan représentant une femme agenouillée qui tient un soldat mort dans ses bras.

Il décède moins de trois mois après l'inauguration du Monument aux morts de Mollégès alors qu'il réalise celui de Chambon dans le Gard.

Le monument aux mort de notre commune sera la dernière de ses œuvres...

LE SAVIEZ-VOUS

Dans le village, deux autres monuments commémorent le souvenir de ses soldats morts lors de la Grande Guerre.

Le premier se situe dans le cimetière communal sous la forme d'un calvaire en fer forgé sur un socle monolithe de forme carrée ou est apposée une grande plaque de marbre rappelant le nom des disparus ;

Le second est accroché dans l'église, et se matérialise par une plaque de marbre où sont inscrits également, les noms des Mollégeois, morts pour la France. Ils furent tous les deux bénis le dimanche 5 septembre 1920 lors d'une journée d'hommage aux soldats⁵.

UN NOUVEAU NOM INSCRIT SUR LE MONUMENT AUX MORTS

Depuis le 22 octobre 2016, on peut lire sur l'édifice un nouveau nom, celui de Julien LANÇON, soldat fusillé pour l'exemple le 22 octobre 1916. Un siècle, jour pour jour, sépare la mort du poilu, victime des conseils de guerre, et son retour sur le sol natal. Il n'a pas eu droit, comme ses compagnons d'armes, à la mention "Mort pour la France". Mais sa réhabilitation dans la mémoire des Mollégeois et bien au-delà est acquise grâce à Maurice BRÈS, maire de 1983 à 2020, et aux élus municipaux. Ils n'hésitèrent pas, dès qu'ils eurent connaissance des faits qui l'avaient amené devant un peloton d'exécution, à organiser une cérémonie en son honneur et à inscrire son nom sur le monument.

FUSILLÉ POUR AVOIR RÉCLAMÉ DU REPOS

Julien LANÇON fut incorporé au 8^{ème} Régiment d'infanterie coloniale, au sein de la 2^{ème} Division d'infanterie coloniale. Dès le commencement de la guerre, cette division prendra part aux plus dures batailles, celle de Rossignol en Belgique et de la main de Massiges (Marne). L'année 1916 verra la 2^{ème} DIC rejoindre la Picardie en prévision de l'offensive prévue dans la Somme. Celle-ci sera déclenchée le 1^{er} juillet. Les pertes britanniques et françaises seront effroyables. Malgré les tirs de préparation des attaques, les lignes allemandes ne seront pas complètement détruites. Au début du mois d'août, le 8^{ème} RIC monte à l'assaut

d'une position ennemie. Encore une fois, les Allemands résistent. L'artillerie française n'a pas réussi à anéantir leurs défenses. Les soldats sont épuisés, ils demandent du repos ! La promesse leur est faite d'un prochain retour à l'arrière, dès qu'ils auront remis en état une tranchée de 3^{ème} ligne située à une douzaine de kilomètres du front. Leur déception sera grande lorsqu'ils apprendront qu'une fois encore ils devront remonter à l'assaut. Un fort mouvement de mécontentement va entraîner 250 à 300 hommes à quitter leur campement pour aller prendre le frais et se baigner dans le canal de la Somme, proche de deux kilomètres. Nous sommes la nuit du 8 au 9 août ! Ils laisseront sur place les armes et leur barda. Au petit matin, les sous-officiers et officiers viendront les rechercher et l'attaque prévue aura lieu le soir même, mais avec vingt-quatre heures de retard. Une semaine plus tard, l'ordre leur sera donné de se replier pour partir au repos dans l'Oise, dans le secteur de Liancourt. Les événements de la nuit du 8 au 9 août seront communiqués à l'état-major, et courant septembre un conseil de guerre fera passer cinquante-sept soldats devant un tribunal militaire, accusés d'abandon de poste en présence de l'ennemi. Vingt seront condamnés à mort, les autres à l'emprisonnement ou aux travaux forcés ! Ils feront appel de la sentence, et un second jugement transformera la peine capitale en années de bagne pour 18, mais deux seront attachés à un peloton d'exécution pour faire un exemple. Il s'agit de Julien LANÇON et de Sylvestre MARCHETTI. Ils seront fusillés le 22 octobre 1916, dans une pâture, à Sarcus.

Ces événements précis, nous les connaissons grâce aux travaux d'un passionné l'écrivain de L'Oise Monsieur Jean-Claude FLAMENT une peinture de 14-18, qui a effectué des recherches au Service Historique de la Défense, et retrouvé les lieux où ils furent enterrés. Informées, les familles de Sylvestre MARCHETTI, en Corse, et de Julien LANÇON, à Mollégès, mettront tout en œuvre pour faire exhumer les restes des deux malheureux soldats. Elles seront soutenues par leur municipalité. La dépouille de Sylvestre MARCHETTI rentrera en Corse en 2010 et celle de Julien LANÇON en Provence en 2016. Elles seront déposées dans les cimetières communaux.



Notes

- 1 Article du journal "La Croix de Provence" du 18 mai 1919
- 2 Devis des travaux à exécuter pour le monument à élever aux enfants de la commune de Mollégès morts pour la France 1914-1918 réalisé par Noël RUFFIER en date du 5 avril 1921 (Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, cote : 3 O 671)
- 3 Déjà lors de la réalisation du monument aux morts de Mazan, le sculpteur Noël RUFFIER, représente une croix portée au cou de l'allégorie féminine comme un curieux mélange de la patrie ou de la nation avec la religion et défini ainsi une "piété laïque".
- 4 Des monuments aux morts entre laïcité et ferveur religieuse : un patrimoine hors-la-loi ? Par Claude DUPUIS, dans In Situ 25 - 2014 (article disponible sur Internet)
- 5 Article du journal "La Croix de Provence" du 29 août 1920

Bibliographie

- La Mémoire et les Morts, Monuments sculptés de la Grande Guerre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par Odile DE PIERREFEU et Françoise REYNIER, FAGE éditions, 2014
- Julien LANÇON dans l'enfer de 14-18 fusillé pour l'exemple en 1916, par Jean-Claude FLAMENT et Hervé LANÇON, Presses de la Tarasque, 2016
- Art et Mémoire. Les monuments aux morts de la Grande Guerre, par B. JOUDIQU, 2002
- Noël RUFFIER, un sculpteur méconnu, par Raphaël MÉRINDOL, dans Études vauclusiennes n° 60, 1998, p. 37-44.

*Hervé Lançon
Gabriel Clavel*



LA VACCINATION SUR MOLLÉGÈS

La covid-19 a occupé une grande partie de l'année 2021. Pour répondre aux attentes de la vaccination nous avons pu mettre en place à trois reprises sur Mollégès le Vaccibus. **Plus de 620 doses ont pu être administrées.**

Nous tenions à remercier les médecins, les infirmières et le Département pour leur aide.

Nous n'oublions pas nos pharmaciennes, qui grâce à leur dévouement, ont permis la réalisation de nombreux tests et vaccinations sur la commune tout au long de cette année 2021.

Cet élan démontre une nouvelle fois la grande solidarité qui existe sur Mollégès.





CCAS

Le CCAS de la commune, s'est réuni 3 fois cette année afin d'étudier les dossiers de familles en difficultés.

Différentes aides ont été apportées :

- Aide à travers des bons d'achats à utiliser chez les divers commerçants de la commune.
- Aide par l'intermédiaire des paniers solidaires pour permettre à quelques familles de se nourrir dignement et de pouvoir nourrir leurs enfants.
- Aide par un micro crédit, en effet cette année la commune a signé un partenariat avec le Crédit Municipal. Cet organisme après étude d'un dossier très complet, octroi des micro-crédits, toujours dans le but d'aider des personnes en difficulté.

Le CCAS reste à votre écoute et peut vous aider à trouver des solutions en cas de problème.

À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, L'ADMR VOUS ACCOMPAGNE VOUS ET VOS PROCHES !

L'équipe ADMR, ainsi que leurs bénévoles vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour 2022.

Du plus jeune au plus âgé, l'ADMR propose pour tous, différents services à domicile qui rendent la vie plus facile.

Qu'il s'agisse de l'entretien du logement, de l'accompagnement, aux séniors, de l'aide aux courses, de la préparation ou livraison des repas à domicile ainsi que de la garde d'enfant.

Une équipe motivée et expérimentée intervient au quotidien auprès de la population plannaise et mollégeoise. L'ADMR propose également des services de petits bricolage et jardinage, pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

M^{lle} MIDOUX Manon

Responsable de secteur

☎ 06 75 62 56 36 - 04 90 73 58 92

M^{me} KACZOR Rose-Marie

Secrétaire

☎ 06 75 62 06 47 - 04 90 73 58 92



pour tous, toute la vie, partout



Permanences, physique et téléphonique :

➔ Annexe de la Mairie - 13750 Plan d'Orgon
le lundi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
le mardi de 13h30 à 17h

Déplacement à domicile si nécessaire.

Le bureau est fermé au public le **jeudi toute la journée** ainsi que **le premier jour ouvré du mois** pour comptabilité.

Bruna Darche

Le Président

ACTION SOCIALE

VERS UNE RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

En France, le numérique se développe à grande vitesse. Mais il existe souvent une fracture entre l'expansion des nouvelles technologies et leur emploi par les usagers.

Fort de ce constat, les élus de Terre de Provence Agglomération se sont saisis de l'opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, déployant un réseau de 4 000 médiateurs sur le territoire national.

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Suite à la mise en place de ce dispositif, Terre de Provence a recruté 3 conseillers numériques pour répondre aux besoins exprimés par les habitants du territoire.

Leur champ d'action est vaste et concerne l'ensemble des outils du numérique courant : smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.

L'HUMAIN AVANT TOUT

Le but est de permettre une réponse personnalisée et individualisée grâce à l'écoute et une relation de confiance avec un conseiller attiré à chaque commune.

Avec des permanences* dans chaque commune, ils seront au plus près de vous et de vos besoins pour favoriser votre compréhension des enjeux du numérique.

LE CHEMIN VERS L'AUTONOMIE

Avec des ateliers, des animations adaptées et ludiques ou des rendez-vous, vos conseillers auront en charge votre accompagnement et le développement de vos compétences numériques.

* Après la phase de formation des conseillers numériques, un planning des permanences sera communiqué aux communes membres et publié sur le site internet de Terre de Provence :

 <https://www.terredeprovence-agglo.com>

Pour toutes informations sur le dispositif, n'hésitez pas à vous rapprocher de :

Orianna LARDANCHET

Gael ESTARLICH

Amine MOQTAD

✉ conseilnumerique@terredeprovence-agglo.com

☎ 04 32 61 96 30



DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'initiative de Madame CORNILLE en charge des affaires sociales, le service Développement Durable de Terre de Provence a proposé des animations de sensibilisation sur *le devenir et l'impact environnemental des déchets* à destination des scolaires.

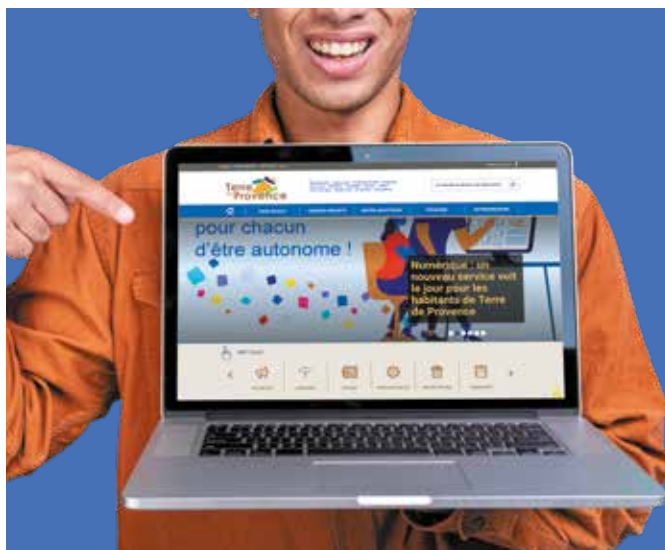
Deux sessions d'animations ont eu lieu au sein des écoles publiques (juin 2021) et privées (septembre 2021) de la commune.

Ainsi, ce sont près de 340 enfants répartis sur 16 classes qui ont pu bénéficier de ces animations qui se sont déroulées en deux temps :

- Une première session sur le tri, la collecte, le devenir, le recyclage et l'impact des déchets dans l'environnement,
- Une seconde session sur les émissions de gaz à effet de serre dû aux déchets que nous rejetons : pourquoi et comment les réduire ?

4 ateliers pratiques sur le thème de la réduction des déchets seront ensuite organisés durant l'année scolaire.

Le premier atelier qui se déroulera en novembre portera sur la fabrication de dentifrice maison.



COMMUNICATION

Le site internet de Terre de Provence fait peau neuve !

Cette nouvelle mouture plus complète répond davantage aux besoins actuels des usagers.

Entièrement "responsive", vous pouvez la consulter très facilement sur ordinateur, smartphone ou tablette. Il s'adapte à tous les écrans.

Son arborescence intuitive et moderne, s'articule autour de 5 grandes rubriques "Mon agglo", "Grands projets" "Notre quotidien" "S'évader" "Entreprendre" avec une mise en évidence dès la page d'accueil et sur n'importe quelle page du site.

Grâce à la rubrique "en 1 clic", les usagers ont un accès direct et rapide aux services de la Communauté d'Agglomération et peuvent ainsi prendre un rendez-vous en déchetterie, inscrire leurs enfants aux transports scolaires, consulter les revues intercommunales...

L'annuaire des commerçants, les cartes interactives font aussi parties des nouveautés.



<https://www.terredeprovence-agglo.com>

Bonne navigation !



UN DISPOSITIF D'AIDES À LA RÉNOVATION POUR ACCOMPAGNER L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ.

Embellir le cadre de vie des habitants, effectuer des économies d'énergie, réduire le reste à charge des propriétaires qui envisagent de rénover leur logement tout en simplifiant leurs démarches administratives et favoriser les investissements sur le territoire, tels sont les effets attendus du prochain dispositif porté par la communauté d'agglomération "Habiter mieux en Terre de Provence". Près de 6 millions d'euros seront engagés à destination des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs du territoire, sans distinction de localisation. Pour cela, la communauté d'agglomération investit plus de 600 000 € et a pu mobiliser différents partenaires financeurs, à savoir l'Agence nationale de l'habitat (4 millions d'euros), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (175 000 €), le Département des Bouches-du-Rhône (285 000 €) et les treize communes membres, dont Mollégès à hauteur de 8 000 €.

LEVER LES FREINS À LA RÉNOVATION GRÂCE À UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

Au-delà de ces aides aux travaux, Terre de Provence et l'Agence Nationale de l'Habitat financent, pendant les trois années du dispositif, l'accompagnement technique, administratif et financier d'un opérateur spécialisé, dont le rôle sera de conseiller les propriétaires éligibles de bout en bout de leur projet. Celui-ci pourra venir à votre rencontre, dans les locaux de la mairie, dès le printemps 2022.

Trois cibles sont poursuivies :

- l'amélioration de la performance énergétique (isolation, système de chauffage ou de production d'eau chaude...),
- l'adaptation du logement à la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap (installation d'un monte-personne, de barres d'appui, protection de murs et de portes...),
- tous travaux pour l'amélioration d'un logement à louer.

Plus d'informations sur

<https://www.terredeprovence-agglo.com>



MESSAGE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX MINORITAIRES

Deux ans après l'intronisation du nouveau Conseil Municipal, nous constatons avec bonheur que le village retrouve du dynamisme, probablement stimulé par une campagne 2020 qui a créé une certaine émulation. Quelques mesures phares de notre programme ont été reprises par la municipalité en place (Recrutement d'une directrice du Centre Aéré, végétalisation, politique culturelle, dépense des réserves de trésorerie...), nous nous en réjouissons, alors même que ces propositions étaient parfois moquées à l'époque où nous les avons présentées et où la tension était vive entre nos deux listes. Si ces tensions ont tendance à s'apaiser, et bien que notre position minoritaire limite notre action, sachez que, même à 4 contre 19, nous restons le poil à gratter de cette municipalité, ceux qui, par leur travail et leur présence à toutes les commissions et à tous les Conseils Municipaux, apportent une contradiction constructive à l'équipe en place, l'empêchant ainsi de tourner en vase clos, et ce pour le bien du village.



UNE ACTION AU QUOTIDIEN

Pour commencer, je tenais à remercier tous les administrés de m'avoir réélue au poste de conseillère départementale. Vous pouvez compter sur mon investissement et ma détermination sans faille.

J'aimerais rappeler, en ce début d'année, combien la présence à nos côtés du Conseil départemental est importante pour Mollégès.

Il ne suffit pas, en effet, d'avoir des idées pour le développement de notre commune, car même si les idées ne manquent pas, ni de la part des membres du conseil municipal, ni de la part des Mollégeoises et des Mollégeois (qu'ils en soient tous remerciés), encore faut-il trouver les moyens financiers de les mettre en œuvre !

C'est bien là le rôle que joue l'Institution départementale, qui accompagne, avec plusieurs dispositifs d'aide, les communes et leurs maires, et répond toujours présent dès lors qu'il s'agit de l'intérêt collectif.

Vous avez certainement pu en constater les effets, au regard de ce qui a déjà été réalisé, par exemple l'aménagement de l'entrée Est de Mollégès, les nouveaux tilleuls qui sont venus remplacer les platanes malades, ou les plantations d'arbres dans les lotissements.

Vous avez vu également apparaître, dans nos rues, quelques caméras de vidéo-protection. Elles ont été financées et installées en grande partie grâce à la participation active du Département. Nous continuerons, cette année d'en déployer de nouvelles dans nos rues, car elles participent de façon importante à la sécurisation et à la tranquillité de notre commune.

En juillet dernier, j'ai voté la signature d'un CDDA, contrat départemental de développement et d'aménagement. Ce CDDA, qui court jusqu'en 2023, va permettre de concrétiser d'importants projets pour Mollégès.

Il s'élève à 4 190 437 € HT, subventionné à 60%.

Nous allons ainsi, durant les années qui viennent, rénover l'avenue du Comtat, très endommagée par des travaux concernant le tout à l'égout, en y ajoutant une piste cyclable et de larges trottoirs pour favoriser les déplacements doux, puis nous réaménagerons le chemin de Bouscaron, avec une chaussée neuve et la mise en place de trottoirs afin que les nombreux collégiens qui l'empruntent chaque jour puissent le faire en toute sécurité. Enfin, le parking de la gare qui est très endommagé sera totalement refait, avec là encore, de larges trottoirs et des îlots d'espaces verts.

Nous avons créer un parking auquel nous pourrons accéder prochainement depuis l'avenue des Paluds, au nord, ou la rue de l'Hôtel-de-ville, au sud, car de nombreuses familles sont venues s'installer en centre-ville et se garer est désormais problématique pour tous.

Enfin, et c'est essentiel pour que les parents ne soient plus contraints de se rendre jusqu'à Saint-Andiol, cette année verra la création de notre Centre de loisir, qui accueillera sans restriction les enfants jusqu'à 12 ans, et d'une maison des jeunes, destinée à nos adolescents.

Voilà un tour d'horizon des principaux travaux que nous allons pouvoir réaliser à Mollégès, avec une aide financière à hauteur de 80% de la part du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.



Cerise sur le gâteau : nous avons été retenus, cette année encore, pour être Capitale provençale de la culture, une formule un peu différente de l'année précédente, puisque nous le serons aux côtés des 29 communes du Pays d'Arles. J'aurai largement l'occasion de vous en reparler dans les mois qui viennent.

Le département est la collectivité qui agit **en faveur de la solidarité entre les territoires, qui permet aux petites communes comme la nôtre de réaliser** ses projets, qui investit avec les maires pour apporter du bien-vivre ensemble et des services de proximité dans les villages, qui accompagne les plus fragiles de nos concitoyens tout au long de leur vie.

Autant dire que je suis fière et heureuse de participer à ces actions, pour Mollégès comme pour l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône, et de faire partie de cette majorité conduite par la Présidente Martine Vassal, au sein d'une assemblée qui a su prendre le virage de la modernité tout en restant solidement attachée aux traditions de la Provence. Un conseiller numérique de Terre de Provence vient chaque mercredi sur Mollégès.

Un nouveau service voit le jour pour les habitants de Terre de Provence !

Corinne Chabaud

Maire de Mollégès

Présidente de la Communauté de Communes Terre de Provence

Conseillère Départementale des Bouches-du-Rhône





CONFÉRENCE DE MAURICE BRÈS

Le 10 novembre, nous avons organisé une soirée souvenirs sur ce qu'était Mollégès en 1940 et ce jusqu'à 1950. J'avais, hélas, l'âge d'avoir vécu cette période et j'ai essayé, pendant deux heures, de vous la faire revivre. La salle était pleine et j'ai eu l'impression d'avoir intéressé les présents. Je tiens à les remercier ainsi que mes collègues pour l'organisation. Et pourquoi pas une suite.

Toujours bien à vous

Maurice Brès



DISPOSITIF CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES



3 conseillers numériques prennent leurs fonctions à Terre de Provence agglomération.

Cette opération, soutenue par l'État, vise à favoriser l'accompagnement dans les usages du numérique.

Les conseillers prendront leurs fonctions au fil des semaines, lors de permanences qui vont se dérouler dans les communes.

Leur mission sera de soutenir les habitants du territoire dans leurs usages quotidiens, de les sensibiliser aux enjeux du numérique et les rendre autonomes dans leurs démarches en ligne.

Rendez-vous tous les mercredis avec Amine de 14 à 17h en mairie de Mollégès.

OPÉRATION FAÇADE

Dans la continuité de son adhésion au CAUE 13, la Commune de Mollégès devient également adhérente au dispositif d'aide de ravalement de façades mis en place par le Département des Bouches-du-Rhône.

Ce dispositif vise à apporter une aide financière aux propriétaires souhaitant ravalement et embellir leur façade, sans conditions de ressources.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie au ☎ **04 90 95 03 51**



La possibilité pour chacun d'être autonome !

>>> consultez le planning des permanences sur le site de Terre de Provence





ÉLECTIONS : DEUX SCRUTINS EN 2022

Cette année, les électeurs seront invités à se rendre aux urnes à l'occasion de deux scrutins :

- l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022
- les élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Pour prendre part aux votes, les électeurs inscrits sur la liste électorale communale devront présenter une pièce d'identité le jour du scrutin (la carte d'électeur ne tient pas lieu de justificatif d'identité).

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes de la commune sur

📄 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour celles et ceux qui souhaiteraient voter à Mollégès à l'occasion de ces scrutins, vous devrez solliciter votre inscription au plus tard :

- le mercredi 2 mars (en ligne) ou le vendredi 4 mars 2022 (en mairie ou consulat) pour les élections présidentielles
- le mercredi 4 mai (en ligne) ou le vendredi 6 mai 2022 (en mairie ou consulat) pour les élections législatives

VOTE PAR PROCURATION :

Il permet à un électeur (mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (mandataire).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désormais donner procuration à l'électeur de votre choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

La procuration peut être établie via un formulaire (disponible en gendarmerie, commissariat de police ou tribunal) ou sur

📄 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

ou par voie dématérialisée sur 📄 www.maprocuration.gouv.fr

RAPPEL :

- pour les mandants et mandataires de sexe féminin, il conviendra d'établir la procuration en mentionnant leur nom de naissance (et non leur nom d'usage/d'épouse).
- un mandataire peut être porteur au maximum de deux procurations, dont une seule établie en France (la seconde pouvant être établie à l'étranger (dans un consulat par exemple))

Le cas échéant, et compte tenu des délais d'acheminement des procurations en Mairie, nous vous invitons à établir votre procuration au moins une semaine avant le jour du scrutin.

Ces scrutins se dérouleront au centre socioculturel de Mollégès.

Sauf information ultérieure contraire, le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 19h00.

Pour la sécurité de tous, ces scrutins seront organisés dans le plus grand respect des mesures sanitaires en vigueur.



CINÉMA SUR MOLLÉGÈS DEPUIS LE 9 NOVEMBRE 2021 !

Le mardi 9 novembre à 18h, le cinéma a ouvert ses portes à Mollégès au centre Socio Culturel. Ces séances sont organisées par la municipalité grâce à l'association Ciné 83.

Chaque 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, nous vous proposons de découvrir deux séances. La première à 18h souvent destinée à un public jeune et une deuxième séance à 20h30 tout public.

Les films à découvrir sont les dernières nouveautés du moment.

Le tarif est de 5 euros pour les adultes et de 4 euros pour les enfants (la commune prenant en charge un euro pour les adultes et deux euros sur les enfants sur le prix de chaque place).

Vous avez déjà été plus de 300 personnes à être venues découvrir notre programmation.

Un grand merci à tous et aux membres du comité des fêtes qui ont tenu la buvette sur ces 4 séances de 2021.

Pour information, les associations qui souhaitent tenir la buvette sur 2022 peuvent se rapprocher de l'accueil de la mairie.

Fort de son succès, le partenariat avec ciné 83 a été prolongé sur 2022.

On vous attend donc nombreux.





LES MOLLÉGEOIS À L'HONNEUR

Sous cette rubrique, nous avons l'habitude de citer celles et ceux qui, au cours de l'année, ont reçu une distinction ou obtenu un titre lorsque, bien sûr, nous en avons eu connaissance.

Toutes nos chaleureuses félicitations aux personnes dont le nom suit :

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Médaille d'Argent

- Madame FAURE Emmanuelle
- Madame SOVEAUX Annick
- Monsieur CHAIX Sébastien
- Monsieur SABDES Lionel

MÉDAILLE DE LA VILLE

- Madame COSTE Marie-Josée
- Monsieur JEAN Guy

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous vous informons que la liste des naissances ci-dessous a été éditée à partir des actes (naissance sur Mollégès) et des avis de naissance (naissance hors de la commune) reçus en Mairie. La Mairie ne pourra donc en aucun cas être tenue responsable de la non mention d'une naissance.

FERREIRA DELGADO Julia	le 8 janvier
CLIQENNOIS Anna	le 23 janvier
CELIESIUS Théodor	le 26 février
WALTER Alba	le 3 avril
TAZI BERNARD Mylan	le 24 avril
JOSUAN Margo	le 5 mai
MAIRE Noémie	le 7 mai
MAIRE Valentine	le 7 mai
BERTRAND ANDREO Eliott	le 18 août
GUILMOT Lou	le 31 août
BURGOS DELACROIX Giulia	le 1 ^{er} septembre
VIAL Romy	le 6 septembre
BOTTRINI Elyna	le 13 septembre
MASSIN Milo	le 7 octobre
CARDIS Laly	le 10 octobre
FERNANDEZ Jean	le 11 octobre
BOUTTE Alexandre	le 11 novembre
BAJOLLE Maël	le 24 novembre
ROMAN Claudia	le 11 décembre
LAMBERT Lizio	le 12 décembre

MARIAGES

BOURGUES Elodie & DA HORTA Fanny ..	le 6 février
LAFUENTE Corentin & TANGANELLI Mylène ..	le 12 juin
DEPASSE Maxime & DEVILLARD Audrey	17 juin
MARTIN-COCHER Damien & MONTAGNAC Lucile	le 26 juin
LANÇON Laura & GARNIER Thibaut	le 4 juillet
DESORGUES Kevin & OLLIVIER Marion ..	le 9 juillet
RUIZ José & MEKHELIAN Nathalie	le 3 août
REYNAUD Fabien & MAURIN Marion	le 7 août
LOPEZ Thierry & NENCIONI Nadine	le 21 août
COULOMB Marie-Alice & GAWINAK Clément ..	le 28 août
GONGORA Steven & DESSAUD Lisa ..	le 18 septembre
SALGADO MATEO Juan & GILLET Sandrine ..	le 8 octobre
PAILLON Patrice & BERNADAC Magali ..	le 30 octobre



DÉCÈS

Nous vous informons que la liste des décès ci-dessous a été éditée à partir des actes (décès sur Mollégès) et des avis de transcription (décès hors de la commune) reçus en Mairie. La Mairie ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la non mention d'un décès.

CLAMOUR Jean	le 8 janvier
MOLINIER Jean	le 9 janvier
DOUARD Pierrette	le 11 janvier
CUVELIER Renée - CHEMIN	le 14 janvier
GILLES Jeanne - GRANPODER	le 16 janvier
GUYOT Jean	le 20 janvier
FIELOUX Jeanne - RÉGNIER (inhumation) ..	le 11 février
NOGUERA Antoine	le 14 février
RAYMOND Josette - CLAVEL (inhumation) ..	le 31 mars
LECOUSTEY Jean-Pierre	le 3 avril
LE BLANC Claude - FABRE	le 11 mai
BRAHIC Patricia - ORTIZ	le 15 mai
GAUTHIER André	le 18 juin
GRANDJEAN Virginie - POISSONIER	le 18 juin
RENAUD Marguerite - REKIK	le 20 juin
OLIVERO Modesta - GÉNARD	le 30 juillet
TRUCHON Serge	le 3 août
SAVY Liliane - BRIAS	le 25 août
FABRE André	le 3 novembre
TOURNOUR Florence - SOREL	le 4 novembre
LAJOUX Alain	le 16 décembre



Informations utiles

URGENCES ET SERVICES DE GARDE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pompiers
Centre secours Alpilles Durance **18 ou 112**
ou 04 90 20 02 25

Médecin de garde (SAMU) *problème santé* **15**
détresse sociale **115**

Urgences dentaires - Dentiste de garde **0 892 56 67 66**

Pharmacie de garde **32 37**

Centre antipoison et toxicologie **04 91 75 25 25**

Gendarmerie d'Orgon **17 ou 04 90 73 00 06**

Régie des Eaux de Terre de Provence
"Durance-Alpilles" à Saint-Andiol **06 07 40 87 10**

GRDF Gaz de France

Urgence Sécurité **0 800 47 33 33**

EDF Dépannage particulier **0 810 33 35 84**
09 72 67 50 13

SANTÉ

CPAM Assurance Maladie-Marseille **36 46**
(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Cabinet des Drs
BONNARD et CHABAUD **04 90 95 12 15**

Cabinet d'infirmières **06 47 35 79 43**

Cabinet de kinésithérapeutes **04 90 95 06 10**

Canicule info service **0 800 06 66 66**

Dentiste Dr VIAL **04 90 95 03 50**

Mutualité Sociale Agricole **04 94 60 38 38**
04 93 72 68 53
04 90 95 03 50

Accueil tous services du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h
Prise de RDV pour permanences à Châteaurenard : lundi, mercredi, jeudi et vendredi entre 13h30-16h.
Accès libre entre 9h-12h30

Ostéopathe
Bénédicte DUHAMEL **04 86 34 05 99**
06 09 58 70 28

Pharmacie JEAN-CHARBONNIERE **04 90 95 16 94**

S.S.I.A.D à Saint-Andiol **04 32 62 02 49**
Service Soins Infirmiers Val Durance

SERVICES DE PROXIMITÉ

A.D.I.L. **04 90 24 35 35**

Agence d'Information sur le Logement
service à Châteaurenard sur RDV le 3^{ème} jeudi du mois :
9h30-12h et 13h30-17h

Agence Nationale Titres Sécurisés **34 00**
informations : cartes grises, permis conduire,
cartes d'identité & passeports

Cadastre à Tarascon **04 90 99 12 18**
accueil du public sur rendez-vous

Centre des impôts **04 90 44 62 00**

D.D.T.M. 13 à Arles **04 90 93 68 74**

La Poste Service consommateurs/courrier **36 31**
n° non surtaxé

Père Maurice ROLLAND **04 90 92 10 51**
responsable de l'unité pastorale à Saint-Rémy-de-Provence

Le Diacre, M. André MAURIN **06 23 07 03 67**

Régie des Eaux **04 90 95 04 36**

Taxi Mollégès
M. Jérôme DAVIN **06 30 600 600**

Trésorerie de Saint-Andiol **04 90 95 04 62**

ENFANCE

Accueil périscolaire **04 90 94 04 46**

Centre de loisirs de Saint-Andiol **06 85 40 90 89**

Crèche
M^{me} PERRUSSEL Anne
VALLS Jean-Michel **04 90 95 17 76**

Collège François Dolto Saint-Andiol **04 32 61 04 00**

École maternelle **04 90 95 07 67**

École élémentaire **04 90 95 00 81**

SENIOR

A.D.M.R.
M^{me} Manon MIDOUX (Plan d'Orgon) **09 61 34 99 13**
04 90 73 58 92
06 75 62 56 36

Alp'Agès Coordination
Pôle Infos Seniors à Châteaurenard **04 90 92 60 05**

CARSAT sud-est, Service retraite **39 60**
8h-17h du lundi au vendredi

Circle du 3^{ème} âge **04 90 95 14 76**
jeudi après-midi

CICAS, retraites complémentaires **0 820 200 189**
du lundi au vendredi : 8h30-18h

Maltraitance sur personnes âgées **39 77**

SOUTIEN / SOLIDARITÉ

Aide aux Victimes d'Actes Délinquants **04 96 11 68 80**

Info escroqueries **0 805 805 817**
gratuit depuis un poste fixe

Alcool Info Service **09 80 98 09 30**
8h-2h matin

Tabac Info Service **38 89**
8h-20h

ALDA, À l'écoute des Aidants **04 90 100 777**
mardi et jeudi entre 18h et 20h

Assistante sociale **04 13 31 03 50**
Conseil Départemental (plateforme pour prise de RDV)

Association France Alzheimer **0 811 11 21 12**
(à Aix-en-Provence) **04 42 23 42 49**

Association Christophe groupe d'écoute
et de parole pour parents endeuillés par le suicide d'un enfant
(laissez un message, vous serez rappelé) **04 91 81 27 60**

C.A.F. **04 88 65 82 57**
accès ligne : 13h30 pour RDV aide sociale
(motif : administratif ou RSA sur RDV) **0 810 25 13 10**

CIDFF **04 90 93 47 76**
Droits des femmes et des familles : permanence St-Rémy de Provence le 2^{ème} jeudi du mois de 9h-12h sur RDV

SOS Femme Violence Conjugale **39 19**
n° d'écoute du lundi au vendredi : 9h-22h - samedi
et dimanche : 9h-18h

Contraception - IVG (PACA) **0 800 105 105**
gratuit depuis un poste fixe

Drogues Info Service **0 800 231 313**
01 70 23 13 13

gratuit sur fixe / portable prix d'un appel classique

Jeunes Violence écoute **0 808 807 700**
n° gratuit, de 10h à 22h

Planning Familial **04 90 56 78 89**
Salon Avignon **04 90 87 43 69**

Médiateur National de l'Énergie **0 800 112 212**
gratuit depuis un poste fixe

CONTACT 13 - Centre d'aide LGBT **0 805 696 464**
service & appel gratuit : Lundi - Jeudi 15h-21h,
Vendredi 15h-20h, Samedi 13h30-15h30

ÉCONOMIE

Mission locale à Plan d'Orgon **09 62 24 99 18**

Pôle emploi à Châteaurenard
(demandeurs d'emploi) **39 49**
(employeurs) **39 95**

Association "La Chaumière" **04 42 50 95 00**
(service d'aide à la réinsertion sociale et
professionnelle avec accompagnement et suivi)

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi **04 90 95 03 51**
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Site internet : www.mairie-molleges.fr

Service "Accueil" : mairie-molleges@orange.fr

Service "Urbanisme" : urba-molleges@orange.fr

Service "Communication" : com.molleges@orange.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

Mission locale pour l'emploi
1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 14h à 16h sur RDV

Soliha-PACT 13 (amélioration de l'habitat)
3^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h

ATOL (suivi des dossiers RSA)
1^{er} jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h sur RDV

Assistante Sociale Conseil Départemental
2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois de 9h à 12h sur RDV

Architecte conseil (gratuit)
1^{er} jeudi de chaque mois de 8h30 à 12h

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tout problème, contacter
Terre de Provence Agglomération **04 32 61 96 38**

Ramassage village : mardi et samedi matin
(du 15 septembre au 14 juin)
mardi, jeudi et samedi matin
(du 15 juin au 14 septembre)

Ramassage campagne : mardi matin
(secteurs Est & Ouest)

DÉCHETTERIE

04 32 62 09 23

Matin : du lundi au samedi de 8h30 à 12h

Après-midi : du lundi au samedi de 13h30 à 17h
(du 1^{er} octobre au 31 mars) de 14h à 17h30 (du 1^{er} avril
au 30 septembre)

En période de crise sanitaire Covid-19, accès libre
les mardis en après-midi et jeudis toute la journée
et sur rendez-vous pour les autres jours
(à prendre sur <https://rdv-decheterie.fr>).

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 14h à 18h **04 32 61 10 16**

Mercredi : 9h30 à 12h30 / 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h30

COLLECTES DE SANG AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Don du sang : 9 avril, 18 juin et le 1^{er} octobre 2021
de 15h00 à 19h30

POLICE MUNICIPALE

pm-molleges@orange.fr **06 35 47 98 65**

Heures d'ouvertures : 8h-12h du lundi au vendredi
13h5-17h lundi, mardi, jeudi et vendredi
Fermé le mercredi après-midi et le week-end.

